



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE COSUMAF 06/20

CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS DU COLLEGE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF)

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) porte à la connaissance des Acteurs du Marché Financier qu'en raison de la crise sanitaire en rapport avec la pandémie du COVID-19 et aux mesures de restriction y liées, le calendrier prévisionnel des réunions de son Collège se présente comme suit :

- Le mercredi 15 juillet 2020 ;
- Le mardi 15 septembre 2020 ;
- Le jeudi 12 novembre 2020.

A cet effet, les Acteurs du Marché Financier sont invités à déposer leurs dossiers dans les services de la COSUMAF au plus 30 jours avant les dates sus indiquées.

Le Président de la COSUMAF


L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél.: +241 01.74.75.89 / 91
B.P. 1724 Libreville - GABON